

St Pa Aujourd'hui St Pa Demain!



Janvier 2021 - N°1

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

SOMMAIRE

UNE ÉQUIPE AU TRAVAIL

2-8

LE SAVEZ-VOUS ?

10-11

INFOS PRATIQUES

15-16

ÉCOLE

9

VIE ASSOCIATIVE

12-14

ACTION COM' 19 remercie l'ensemble des annonceurs pour le financement de ce bulletin.

ACTION COM'19

AGENCE WEB MARKETING & COMMUNICATION

Transformez l'essai de votre communication

Votre partenaire numérique 100 % Corrèzien

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

www.actioncom19.com

GARAGE DE LA CROIX DE FER
Eurl **DELY**
Dépannage 24/24
TOTAL Contact 24/24
Sortie 43 - La Croix de Fer
19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
Tél. 05 55 84 51 67 - garagedely@gmail.com

AVENIR MANUTENTION
VENTES ET LOCATIONS DE CHARIOTS ÉLEVATEURS ET MACELLES
LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX
David DELTEIL
19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
contact@avenir-manutention-chariot-eleveur.fr
05 55 23 26 21
WWW.AVENIR-MANUTENTION-CHARIOT-ELEVATEUR.FR
Baoli STILL

M A P
Mousset Alexandre Plâtrerie
Plaquiste - Peintre
Plâtrerie traditionnelle
Poseur menuiseries int / ext
19270 SAINT PARDoux L'ORTIGIER
06 61 62 45 40
alexandre.map19@gmail.com

Chris' DEP SARL
19270 St Pardoux l'Ortigier
06 23 35 05 97
chrisdep19@gmail.com
Gérant : Christophe TEYTI

DOMOTIQUE
SÉCURITÉ
CONFORT
RECEPTION TV
MULTIMÉDIA

« Mes compétences à votre service »
EEDOM CANAL+ .nordnet.

Installer – Dépanner – Conseiller – Connecter – Rapidité – Proximité – Efficacité

- **Domotique :** Aménagement de l'habitation, accessibilité, économie d'énergie, éclairage, volets roulants, Etc...
- **Sécurité :** Contrôle d'accès, visiophone, alarme vidéo-surveillance, Etc...
- **Confort :** Dépannage électroménager, Travaux d'électricité, chauffage, électronique domestique et mobile, travaux en hauteur, Etc...
- **Réception TV :** Antenne terrestre, satellite, ADSL, internet par satellite, Réception pour camping-car, Etc...
- **Multimédia** Hifi, vidéo, informatique et ADSL, internet par satellite, Etc...

Particuliers – Collectifs – Professionnels
www.chrisdep.fr

PARSEJOUX PALETTES

FABRICATION DE PALETTES STANDARD ET SUR MESURES
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS



Les Escure

19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

Téléphone 05 55 85 62 56 - Mobile 07 81 70 02 79

Courriel : olivierpalettes.19@gmail.com

www.parsejoux-palettes.fr



Bien chers tous ,

Ce qui, pour moi, était un attachement profond est devenu une véritable passion, de celles dont on dit qu'elles sont une évidence. Je parle de St Pardoux, je parle de vous tous et aussi, de vous individuellement.

Il aura fallu beaucoup travailler pour se mettre au niveau de vos attentes, beaucoup écouter et puis partager, expliquer .

Être élue à la tête d'une municipalité est un honneur considérable, celui-ci n'a de sens que si il s'accompagne d'un engagement profond à servir les valeurs de la République, à porter des projets fédérateurs, à faire au mieux pour que chaque administré se sente reconnu, intégré au sein du collectif.

Vivre en milieu rural c'est vivre au calme et non pas vivre isolé.

J'ai l'immense chance

- d'œuvrer avec une équipe d'élus formidable : engagée, porteuse de projets, disponible, qui ne compte pas son temps pour améliorer la qualité de vie à St Pardoux et prendre soin des finances de la commune .*
- De pouvoir compter sur des agents territoriaux motivés, responsables et dévoués.*
- De savoir que les membres de nos multiples associations piaffent d'impatience à l'idée de ranimer la vie de groupe, les temps de rencontre et de partage, les moments festifs.*
- De vous avoir VOUS qui , je le sais bien, êtes attentifs à tout . Sans vous mon engagement n'aurait pas de sens, vos besoins, vos soucis parfois mais aussi vos sourires et votre confiance me donnent l'envie de travailler toujours mieux AVEC VOUS et POUR VOUS.*

Prenons soin les uns des autres, regardons les problèmes et tournons-nous vers les solutions, Protégeons notre espace démocratique avec toute la bienveillance que nécessite la vie en collectivité.

Je vous souhaite la santé et la sérénité.

Avec ma profonde considération.

Martine Dumont.

Maire

« Une démocratie doit être une fraternité, sinon c'est une imposture »

Antoine de Saint- Exupéry





Martine DUMONT
Maire

Déléguée
Brive Agglo



Christian MARCOU
1er Adjoint au Maire



Philippe SIMON
2eme Adjoint au Maire



Jean-Marc POUGET
3eme Adjoint au Maire



Sandrine DEVEAUD
Conseillère Municipale



Loïc COUDERT
Conseiller Municipal



Marina VIDAL DA GAMA
Conseillère Municipale



Jean-Pierre BERGEAL
Conseiller Municipal



Antoine PERRIER
Conseiller Municipal



Jean-Marc PIESSET
Conseiller Municipal

Madame Martine Dumont, Maire, présidera l'ensemble des commissions communales.

Commission «Tourisme / Culturel /Associatif /Jeunesse et Sports »

Titulaire : Loïc Coudert, Suppléants : Philippe Simon – Jean-Marc Pouget.

Commission « Affaires Scolaires »

Titulaire : Sandrine Deveaud, Suppléants : Philippe Simon – Marina Vidal Da Gama.

Commission « Bâtiments / éclairage public »

Titulaire : Philippe Simon, Suppléants : Jean-Marc Pouget – Antoine Perrier - Marina Vidal Da Gama.

Commission «Finances »

Titulaire : Christian Marcou, Suppléants : Philippe Simon - Marina Vidal Da Gama –Loïc Coudert.

Commission «Voirie / urbanisme »

Titulaire : Jean-Marc Pouget, Suppléants : Jean-Pierre Bergeal – Jean-Marc Piesset – Antoine Perrier – Loïc Coudert.

Commission « Cadre de vie / Fleurissement / espaces verts »

Titulaire : Martine Dumont, Suppléants : Jean-Marc Piesset – Antoine Perrier – Loïc Coudert.

Commission « Sécurité / Plan de sauvegarde »

Titulaire : Christian Marcou, Supplément : Philippe Simon.

Commission « Communication »

Titulaire : Sandrine Deveaud, Suppléants : Jean-Marc Pouget - Loïc Coudert.

Correspondant pour « La Montagne » : Madame Frédérique Simon

Nomination à la Commission « Appel d'Offre »

Titulaires :Martine Dumont – Christian Marcou – Philippe Simon – Jean-Marc Pouget.

Suppléants : Jean-Pierre Bergeal – Antoine Perrier – Sandrine Deveaud.

Délégations du Conseil Municipal

Délégation « Syndicat des Eaux »

Titulaires : Martine Dumont - Philippe Simon, Suppléants : Jean-Pierre Bergeal - Jean-Marc Pouget.

Délégation « FDEE 19 »

Titulaires : Martine Dumont – Jean-Marc Pouget, Suppléants : Jean-Pierre Bergeal - Jean-Marc Piesset.

Délégation « SIAV (sentiers) »

Titulaire : Christian Marcou, Suppléant : Antoine Perrier.

Délégation « Instance de gérontologie »

Titulaire : Martine Dumont, Suppléante : Sandrine Deveaud.

Commission « Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise »

Titulaire : Sandrine Deveaud, Suppléante : Martine Dumont.

Représentations Syndicats et/ou Associations

Représentation « SIAV »

Titulaire : Christian Marcou, Suppléant : Loïc Coudert.

Représentation « SIRTOM »

Titulaire : Martine Dumont, Suppléante : Marina Vidal Da Gama.

Représentation « SEBB »

Titulaire : Martine Dumont, Suppléant : Christian Marcou.

Représentation « Syndicat Mixte des Eaux de Perpezac »

Titulaires : Philippe Simon – Martine Dumont, Suppléants : Jean-Marc Pouget – Loïc Coudert.

Membres des commissions à Brive Agglo

Développement économique : Titulaire : Marina VIDAL DA GAMA, Suppléant : Philippe SIMON.

Cohésion sociale : Titulaire : Sandrine DEVEAUD, Suppléante : Marina VIDAL DA GAMA.

Développement durable : Titulaire : Jean-Marc POUGET, Suppléant : Christian MARCOU.

Aménagement du territoire : Titulaire : Loïc COUDERT, Suppléant : Jean-Marc POUGET.

Développement touristique : Titulaire : Loïc COUDERT, Suppléant : Jean-Pierre BERGEAL.

Ressources : Titulaire : Christian MARCOU, Suppléant : Philippe SIMON.

CLECT : Titulaire : Martine DUMONT, Suppléant : Jean-Pierre BERGEAL.

Fonds Européens & groupe de réflexion par rapport au FST : Titulaire : Martine DUMONT.

Commission communale du contrôle des listes électorales

Délégué de l'administration : VERLHAC épouse GARROS Marie-Françoise, FROIDEFOND Hervé, CHAZARIN Roger.

Délégués du tribunal : ANGLES BESO David, LEPLA veuve FOSTIER Agnès, DELON épouse CHEVALIER Marie-Christine.

Commission communale des impôts directs

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
1- CHAPELOTTE née GUERIN Colette	1- DELTEIL David
2- CHARBONNEL Lucien	2- RASSELET Pauline
3- BARGERIE Alain	3- ANGLES BESO née BOULADOUX Corinne
4- SOULARUE née POUMIER Marthe	4- LOUBERE Laurent
5- PORTE née BORDES Sandrine	5- DUMAS Patrick
6- MALAGNOUX Patrick	6- DUMOND Isabelle
7- LAZEIRAS née COULAMIE Danièle	7- NOILLETAS Lucien
8- BARDON née GAGNOL Michèle	8- MARTIN née CHARRIERAS Sylvie
9- MEYNARD Jean-Paul	9- CHEVALIER Patrick
10- BACHELLERIE Pierre	10- PERRIER Franck
11- ALGAY Elisabeth	11- VALADE née PRUDHOMME Catherine
12- VALEIX née BOUCHAILLOUX Jacqueline	12- PERRIER née MAURY Huguette

ETAT CIVIL 2020

Ils nous ont quittés :

- Monsieur **Julien FADAT** le 31 janvier (Le Gauliat).
- Madame **Marie (Mai) MARTY** le 16 février (Le Bourg).
- Madame **Nicolle FOU CAMPRE PLANSON** le 18 septembre (Lotissement Fraysse).
- *Une pensée pour toi ma Merveilleuse. tu resteras à jamais dans tous les esprits que tu as gagné avec ta si belle personnalité. Ton départ a laissé un vide sidéral dans mon coeur et ma vie ravagée. Je t'aime tant ma magnifique. Pour toujours à toi. Ta fille Corinne.*
- Madame **Odette VIGNAL** le 14 septembre (Chauvignac).
- Monsieur **Gilbert URBAIN** le 10 octobre (Vernéjoux).
- Madame **Clémence LEULIER** le 17 octobre (Lotissement Les Escures).
- Monsieur **René COURBIER** le 12 novembre (Le Gauliat).
- *Une personne qui malgré son handicap était passionné de sport, de natation, de lecture et de voyages. très proche de sa famille, il restera un exemple pour ceux qui l'ont connu et apprécié. Ses nièces.*
- Madame **Berthe BOUYGE** le 15 décembre (Janien).

Nos sincères condoléances aux familles

Ils se sont unis par le PACS :

- Madame **Ophélie ANGLES BESO** et Monsieur **Guillaume BORG** le 2 septembre.

Tous nos vœux de bonheur

Ils sont nés :

- **Soan Pierre VANDENHENDE** de Ludovic VANDENHENDE et de Audrey DUFOUR le 26 avril (Le Mégial)
- **Jade Blanche Eglantine LEMAITRE VERZEAUX** de Philippe LEMAITRE et de Laurie VERZEAUX le 1er juin (Les Escures)
- **Atik EL AYOUNI** de Hicham EL AYOUNI et de Bahija RACHID le 9 juin (Les Palisses)
- **Gaston OLIVEIRINHA** de Pascal OLIVEIRINHA et de Aurélie CHABRIER le 28 août (Maumont)
- **Adèle HEIMBURGER** de Mathieu HEIMBURGER et de Coralie Malissard le 5 novembre (Le Bois Lachaud)

Soyez les bienvenus !

Elle a été baptisée en mairie (baptême civil / républicain) :

Elsa POTHIN fille de Sylvain MERCIER et de Sylvie HURE née le 1er mars, petite-fille de M. et Mme. HURE (lotissement Le Fraysse) Ravie de vous avoir rencontrée Elsa !

VOUS ETES FORMIDABLES !



A vous qui :

- Avez donné de votre temps, de votre argent, pour que notre bourg, nos hameaux, nos routes se parent aux couleurs des fêtes de Noël,
- Avez visité des personnes isolées, pour leur témoigner votre amitié, au moment des fêtes de fin d'année,
- Avez proposé votre aide pour faire face aux problèmes de circulation par temps de neige,
- Avez signalé votre disponibilité pour dégager des routes impropres à la circulation pour cause de chutes d'arbres,

A vous qui :

- Prenez soin des uns des autres,
- Etes force de propositions,
- embellissez l'espace public.

Merci !



Valérie
OLIVIER
Secrétaire
de Mairie
Temps plein



Alain
ALGAY
Agent
Technique
Mi-temps



Kévin
ANGLE BESO
Agent
Technique
Temps plein



Marie-France
LOCHE
Cuisinière
31h semaine
Temps scolaire



Aubèline
GORSE
Cuisinière
31h semaine
Temps scolaire



Christine
FERNANDES
ATSEM
Temps
non complet 85 %



Emilie
DUMAS
ATSEM
Temps complet
Période scolaire



Sylvie
BARDON
ATSEM
Temps
non complet 25 %

Ils sont les agents territoriaux de notre commune, nous leur devons la qualité de l'accueil à la mairie, la tenue des dossiers, l'entretien de l'espace public, la qualité de vie des enfants à l'école maternelle. Qu'ils soient remerciés pour leur savoir-être et leur savoir-faire !

LES NOUVEAUX EQUIPEMENTS À L'ÉCOLE

L'école a désormais des rideaux occultants dans les deux classes. Des rideaux ignifugés ont été installés dans chaque classe et les choix des coloris effectués par les enseignantes.

Un lave-vaisselle professionnel a été mis en place dans la cuisine...

LA RESTAURATION À L'ÉCOLE

Dans le cadre de la loi EGALIM (Etats Généraux de l'Alimentation) du 30 octobre 2018, les élus des 3 communes (Maires et représentants des écoles) se sont rencontrés à la mairie de St Pardoux le 27 octobre.

La Loi EGALIM dit quoi ?

- les circuits courts et bios sont à privilégier, (La loi fixe d'ici 2022 un objectif minimum de 20% de produits bio).
- obligation d'un menu végétarien par semaine, pendant 2 ans.

Depuis la rentrée en collaboration avec et Madame Agnès BERTRAND LAFEUILLE de la chambre d'agriculture, un travail sur les menus, a été réalisé pour 2021 avec les 3 cuisinières du RPI qui ont accepté le projet et se retrouvent régulièrement avec les 3 responsables de la commission des affaires scolaires pour faire évoluer les repas de nos enfants dans les 3 communes.

L'objectif étant de :

- Mettre en place des menus identiques, travailler avec nos producteurs de proximité, de grouper les commandes afin d'optimiser les coûts, accompagner nos équipes de cuisine, effectuer des repas « fait maison », avec des produits de saison, des menus équilibrés et bio.

LA VOIRIE A SAINT PARDOUX

Dès la mise en place du nouveau conseil municipal, l'équipe voirie s'est mise au travail avec pour objectif de remettre le réseau routier dans un état acceptable pour tous et permettre par la suite un simple entretien bien moins coûteux (un simple entretien est 2 fois moins coûteux qu'une réfection totale).

Avec le soutien financier de l'État, du Conseil Départemental, de l'Agglo, la municipalité a pu lancer des travaux de voirie sur les zones les plus dégradées. L'obligation de faire des choix a été nécessaire, personne ne sera oublié.

Pour pouvoir bénéficier de la dotation voirie triennale 2018/ 2019/2020, les travaux devaient pouvoir être achevés avant le 31/12/2020. Le bureau d'étude « DEJANTE » a été sollicité pour ses compétences reconnues. Suite à appel d'offres, la société « EUROVIA » a été retenue pour mener les travaux.

Sur la vingtaine de kilomètres de routes goudronnées que comporte la commune, plus de 4 kilomètres ont été remis à neuf.

Le coût global des travaux s'élève à plus de 120 000 € HT subventionné à plus de 48% (montant d'aide tout à fait exceptionnel pour de la voirie. Le reste ayant été financé par un prêt du Crédit Agricole à 0,4%).

Comme dans beaucoup de communes rurales, les fossés sont devenus inexistantes et pourtant indispensables à la qualité du réseau routier. Un plan de réfection sera entrepris à partir de 2021 afin de drainer l'environnement, plan progressif, au vu de son coût : 2€50/m linéaire

La longévité de nos routes dépend aussi de l'égavage des arbres situés en bordure. Un bon égavage permet d'aérer les routes, de réduire l'humidité de surface et dégage la visibilité. La sécurité des usagers en dépend. Vous le savez, nous sommes tous responsables de l'égavage de nos arbres.

Deux campagnes de fauchage sont programmées annuellement : l'une au printemps (en deux temps), la deuxième à l'automne.

Les chemins non goudronnés, hors accès unique à une maison d'habitation, seront fauchés exclusivement lors de la campagne d'automne.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

L'équipe voirie

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE SAINT-PARDOUX L'ORTIGIER

NOM et Prénom	Adresse	Téléphone	Nombre d'enfant	Âge
CHAUFFOUR Christelle	Le Bois Lachaud	05 55 84 54 83	3 1	de 0 à 18 ans de 2 à 18 ans
DUMAS Marie-Laure	Les Escures	05 55 84 54 37	3 1	de 0 à 18 ans de 2 à 18 ans
LACROIX Karine	Le Bois Lavergne	05 55 84 75 87 06 81 50 18 83	3 1	de 0 à 18 ans de 2 à 18 ans

Entreprise	Adresse	Téléphone	Activité
AGRO SERVICES 2000	Le Gauliat	05 55 73 07 18	Matériel agricole - Réparations
MARTY ET FILS SARL	Le Gauliat	05 55 84 52 43	Matériel agricole - Réparations
SIMONEAU ERIC	Janien	05 55 29 34 20	Plâtrerie - Peinture
LA BROCANTE MODERNE Isabelle et Pierre HAURAT	Le Bourg	05 55 85 01 48	Brocante - Antiquités Vide maison
YD DISTRIBUTION Yann DUJARDIN	Le Bourg	07 89 24 24 60	Desinsectisation - Dératisation Frelon Asiatique - Nettoyage indus.

BUDGET

Sentez-vous libre de venir consulter le budget détaillé en Mairie. Il est en libre d'accès de préférence sur rendez-vous.

Pour 2020 le budget prévisionnel de fonctionnement était de 474 000 € voté

Les salaires et charges salariales sont la masse la plus importante

Les frais d'entretien entrent pour 27% des dépenses (carburant, électricité, chauffage, assurances, entretien des bâtiments communaux etc...)

Le solde positif au 31 décembre est de 175 000 €

Budget prévisionnel d'investissement était de 301 000 € (achats matériel, voirie, équipements...)

Remboursements d'emprunts : 32 000€

Solde positif au 31 décembre de 136 000€.

PROJETS A VENIR

Avant d'envisager des dépenses, il est nécessaire d'étudier les économies possibles :

- Les contrats Gaz, Electricité, Téléphone ont été renégociés, permettant une réduction annuelle des coûts de plus de 5000€
- Une étude est en cours portant sur les contrats d'assurance de notre collectivité.

L'année 2021 devrait nous permettre, comme nous nous y étions engagés, de commencer les travaux de Plan d'Aménagement du Bourg. Cet embellissement sera étalé sur la durée du mandat et réalisé en fonction des travaux que l'Etat, la Région, le Département, l'Agence de l'eau, l'Agglo choisiront de subventionner prioritairement.

Nous pourrions espérer des aides allant jusqu'à 75% voir 80% du montant global de nos opérations.

Une esquisse du projet est affichée en mairie, venez-voir !

Les Murs du Bourg seront nettoyés, la mousse retirée... Un effort considérable sera effectué sur le fleurissement, occasion de renouer avec la tradition : chacun de vous pourra bénéficier de tarifs préférentiels à l'occasion de la commande groupée des plants.

Le local technique sera aménagé, et le matériel des agents communaux adapté aux besoins des tâches à accomplir annuellement (devis en cours)

Nous n'oublierons pas les équipements de la salle polyvalente nécessaires aux temps de convivialité.

INTERNET : au cours du 1er trimestre 2021, arrivée d'un site internet de notre commune, qui permettra entre autres d'accéder aux informations pratiques, aux comptes-rendus du Conseil Municipal, aux annonces immobilières...

SaintPaZic



Cours de guitare

Jérôme SAGNE

Vernéjoux - 19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

☎ 06 03 51 16 46

jerome.saintpazic@gmail.com - www.saintpazic.jimdo.com





Dans les secrets de nos chefs !

Le P'tit Commerce, c'est **Aurélie et Bastien**, sourires et talents. Une épicerie, un restaurant, un traiteur à emporter tous les jours ou pour les grandes occasions (apéritif dînatoire, anniversaire, mariage etc...).

Téléphone : 05 55 18 79 81

MA RECETTE DU MOMENT... **La Galette des Rois** ...

Ingrédients :

Pâte feuilletée (2) ou faite maison, 125 g de Sucre en poudre, 60 g de Beurre pommade, 2 Oeufs, 150 g de Poudre d'Amande, 1 Gousse de Vanille, 2 cuillères à soupe de Rhum, 1 Jaune d'oeuf pour dorer la galette

Ma petite astuce : Ajouter 50 g de crème pâtissière pour faire la «vraie» Frangipane

Préparation :

- . Blanchir le beurre pommade avec le sucre, puis ajoutez la poudre d'amande
- . Grattez les graines de la gousse de vanille et ajoutez-les à la préparation
- . Ajoutez 2 oeufs entiers et le rhum ou autre (fleur d'oranger, amande amère...)
- . Astuce du Chef : Incorporer la Crème Pâtissière préalablement refroidie
- . Disposez un cercle de pâte feuilletée, déposez de la crème amande dessus en laissant 2 cm de pâte tout autour que vous mouillez légèrement avec un pinceau et de l'eau
- . Placez la fève et recouvrez avec le deuxième disque de pâte feuilletée légèrement plus grand, souder les bords en appuyant tout autour
- . Dorez le dessus de la galette avec un jaune d'oeuf battu avec un peu d'eau.
- . Placez la galette au réfrigérateur 30 minutes, sortez-la, dessinez vos motifs avec une lame de couteau sans percer la pâte, dorez une seconde fois
- . Préchauffez le four à 180°C quand la galette est restée déjà 20 minutes au frais
- . Cuire à 180°C pendant environ 4 minutes , un peu plus si la galette est grande ou si la pâte feuilletée est faite maison.

Depuis 1983 à Saint Pardoux l'Ortigier la famille Bergaud vous accueille aux **Coquelicots**.

Alain et Laurence Bergaud partagent les valeurs d'une cuisine familiale « Fait Maison ».

Dans l'attente d'un quotidien plus serein et à un retour à la normale , nous vous adressons nos vœux les plus sincères de bonheur et de bonne santé pour 2021 !

Un Dessert facile à mettre en œuvre !

La mousse au chocolat sans beurre

Ingrédients pour 6 personnes :

150 g de crème fleurette, 75 g de lait, 250 g chocolat noir, 3 jaunes d'œufs, 3 blancs d'œufs, 20 g de sucre semoule

Préparation :

*Dans une casserole portez à ébullition crème + lait
Hors du feu, versez sur le chocolat préalablement haché et mélangez au fouet
Ajouter les jaunes d'œufs, bien mélanger
Montez les blancs en neige avec sucre
Mélanger les blancs montés au chocolat, commencez au fouet puis à la spatule
Dressez dans les bols ou un récipient
Réservez au réfrigérateur trois heures
Sortez cinq minutes avant de déguster*

Hôtel-Restaurant Les Coquelicots La Croix de Fer 19270 Saint Pardoux l'Ortigier

Tel. 05 55 84 51 02 www.hotel-lescoquelicots.fr

Les effectifs, annoncés à la fin de l'année scolaire précédente, ont permis une ouverture de classe supplémentaire au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal sur le site de Sadroc. Ainsi pour cette rentrée scolaire 2020, ce sont 8 classes à simple niveau qui ont ouvert leurs portes afin d'accueillir la totalité des 175 élèves du RPI.

À Saint Pardoux, ce sont 47 élèves qui chaque jour se hâtent pour prendre le chemin de l'école maternelle. 26 enfants sont accueillis en Petite section par la Directrice Laurence Auger secondée dans sa tâche par Christine Fernandes, ATSEM.

Dans la classe des MS, 21 petits élèves ont eux aussi plaisir à se retrouver. Ils sont encadrés par leur enseignante Déborah Buisson, assistée quotidiennement par Émilie Dumas et déchargée par Mélanie Maurie chaque vendredi.

C'est Aubeline Gorse qui assure la garderie du matin et la restauration des petites bouches. Elle a été remplacée depuis les vacances de Toussaint et ce jusqu'aux vacances de Noël par Eric Belhomme qui, très vite, a su s'intégrer pleinement dans l'équipe. Sylvie Bardon assure quant à elle la garderie du soir.

Malgré la crise sanitaire que nous traversons tous depuis mars dernier, l'équipe de l'école reste mobilisée pour apporter aux enfants, dans la mesure du possible et dans le respect des recommandations sanitaires en vigueur, une vie d'écolier ordinaire.

Ainsi le traditionnel spectacle de fin d'année n'a pas pu avoir lieu en juin dernier mais un montage vidéo a été envoyé aux familles. C'est Guillaume Touseul qui grâce à ses interventions et son savoir-faire a su apporter son aide technique et professionnelle aux maîtresses. Avant confinement, il était déjà intervenu plusieurs fois auprès des enfants et il a ainsi pu créer une chanson à partir des mots qu'ils avaient exprimés autour de l'album choisi par les enseignantes : la couleur des émotions. Joli souvenir pour cette année scolaire si particulière!

Pour cette fin d'année 2020, les enfants ont pu passer un très agréable moment en compagnie de la clownerie Picolo rigolo! Le spectacle présenté a su ravir petits et grands. Mathieu et Kip ont fasciné le public avec leurs acrobaties et leurs tours de magie! Merci à la municipalité de Saint-Pardoux pour ce spectacle de Noël offert aux enfants mettant en scène notre artiste local, qui plus est parent d'élève, et son associé tous deux très talentueux.

Durant cette dernière semaine, le Père Noël est même passé à l'école pour amener un petit cadeau à tous les enfants sages. Merci à l'Association de Parents d'élèves d'avoir pensé à passer commande! De plus un petit goûter de Noël, servi un après-midi par le cantinier et offert par la municipalité, a su ravir les estomacs de nos petits gourmets.

Toute l'équipe de l'école remercie ici ses fidèles partenaires (municipalité et Association des Parents d'Élèves) et souhaite à tous les lecteurs une très belle et heureuse année 2021 accompagnée d'une excellente santé !



Laurence AUGER
Maîtresse petite section
Directrice



Déborah BUISSON
Maîtresse moyenne section



L'EAU

VRAI FAUX

A St Pardoux, il n'est pas nécessaire d'acheter de l'eau minérale. Le syndicat des eaux fournit une eau adaptée à tout public quelque soit son âge et son état de santé.

VRAl : L'eau du robinet provient de captages de sources et de forages. Elle est traitée aux ultra violets, non chlorée, elle a bon goût. L'Agence Régionale de Santé fait chaque année des contrôles et des analyses permettant d'assurer qu'elle convient à la consommation de tous.

LES IMPÔTS LOCAUX

VRAI FAUX

De nombreux travaux sont effectués sur ma commune, et même si je sais qu'ils sont nécessaires, ils vont entraîner une augmentation des impôts locaux.

FAUX : Mais que non, contrairement aux idées reçues, il n'y a pas de rapport direct entre la fiscalité locale et les investissements engagés. Chaque investissement est préfinancé sur le budget, et l'augmentation des impôts locaux est uniquement liée à la décision du Conseil Municipal. Les impôts évolueront au rythme de l'inflation, tout simplement.

DECHETS VEGETAUX

VRAI FAUX

Je n'ai pas de véhicule approprié au transport des déchets résultants de la taille des mes végétaux vers la déchetterie. Je peux les brûler dans mon jardin avec l'accord de mes voisins.

FAUX : Brûler des végétaux à moins de 50 mètres des habitations est interdit par la loi, en raison des fumées toxiques que celles-ci produisent. (Voir détail de la réglementation en page infos pratiques) Une solution : Du 15 au 19 février, les agents municipaux se rendront chez vous, si vous le souhaitez, pour broyer vos végétaux issus de l'élagage gratuitement. Pour permettre l'organisation de cette opération, il vous suffit de vous faire connaître rapidement auprès de la mairie au 05.55.84.51.06

ADRESSAGE

VRAI FAUX

Je pense que l'adressage ne m'apportera rien et me compliquera la vie.

FAUX : L'adressage va permettre aux services de secours de gagner de précieuses minutes pour localiser un sinistre en milieu rural, ou arriver rapidement à l'habitation d'une personne en état d'urgence vitale. Il facilitera le travail des facteurs, et livreurs. Vous pourrez toujours faire figurer votre lieu-dit en complément de votre nouvelle adresse. L'adressage est une mission de service public. A St Pardoux, les plaques de rues seront posées dans le courant du second trimestre, et vos plaques de numéros seront offertes par la commune.

VOISINAGE

VRAI FAUX

Je ne peux pas effectuer de travaux bruyants à tout moment de la journée.

VRAl : Les travaux bruyants ne peuvent sortir de ces créneaux :

- 9h – 12h et 13h30 – 19h30 en semaine
- 9h – 12h et 15h – 19h le samedi
- et uniquement de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

RUISSELLEMENT DES EAUX PLUVIALES

VRAI FAUX

L'eau de pluie ruisselle du terrain de mes voisins vers le mien de façon importante, je dois l'accepter car mon terrain est en contrebas.

VRAI : Vous devez recevoir les eaux de ruissellement qui s'écoulent du ou des terrains supérieurs aux vôtres. Cette obligation ne s'applique qu'aux eaux de pluie qui s'écoulent naturellement selon la pente du terrain, c'est à dire sans que votre voisin y ait contribué.

ELAGAGE

VRAI FAUX

Une tempête a entraîné la chute d'un de mes arbres sur les fils électriques. Je suis donc responsable.

VRAI : En cas de chute d'un de vos arbres sur une ligne, qu'elle soit électrique ou téléphonique, vous êtes responsable des dommages causés. Le coût de la réparation vous sera demandé (Elle sera probablement prise en charge par votre assurance, mais pas plus de 2 fois).

DECHETS SIRTOM

VRAI FAUX

Je peux mettre les boîtes de conserves en métal dans la poubelle jaune.

VRAI : Un grand nombre emballages sont acceptés dans la poubelle Jaune SIRTOM : briques en carton, boîte en métal, petits alus, plastiques eau, lait, produits ménagers, pots et boîtes, barquettes, sacs, sachets, films alimentaires...

PERMIS DE CONSTRUIRE

VRAI FAUX

J'envisage de construire un abri de jardin de 10m² environ, je n'ai aucune demande à faire.

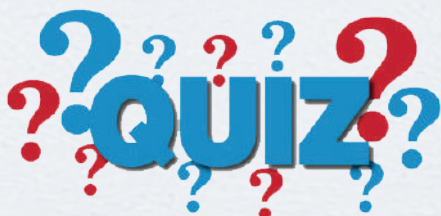
FAUX : dès lors que la construction dépasse 5m², vous devez faire une déclaration préalable en mairie. Elle sera instruite, comme tout autre dossier, par l'Agglo.

FIBRE

VRAI FAUX

Je vis dans un endroit totalement isolé, je ne pourrais donc pas bénéficier de la fibre.

FAUX : Toute habitation, quelle que soit sa localisation pourra être dotée de la fibre si les occupants le souhaitent. A St Pardoux, la commercialisation est prévue au second trimestre 2021. En Corrèze, les travaux liés à l'installation de la fibre ont été intégralement financés par le Conseil Départemental.



Société de Chasse

Créée dans les années 1920, la société communale de chasse est la plus ancienne association de la commune, mais aussi probablement la plus petite avec sa quinzaine d'adhérents. L'association n'a cessé de fonctionner depuis son origine, à une époque où chaque famille de la commune comptait un voire plusieurs chasseurs.

Attirés par d'autres loisirs, rendus possibles par la facilité de circulation, et plus en phase avec une société en constante évolution, le nombre d'adhérents de la société de chasse a fortement diminué.

Composante essentielle de notre chère ruralité, la chasse s'est transformée au fil du temps pour s'adapter à de nouveaux gibiers. Absents de nos campagnes par le passé, chevreuils et surtout sangliers peuplent désormais nos forêts. Profitant de grandes capacités d'adaptation, les populations de grands gibiers ont pris des proportions inquiétantes pour le travail des agriculteurs et des forestiers. D'autres espèces, comme le blaireau notamment qui ne possède pas de prédateur naturel, pullulent. Certaines cultures ou reboisements peuvent être anéantis en quelques jours, les jardins et poulaillers dévastés.

Fort de ces constats, dans un souci d'efficacité, la société communale de chasse s'est liée à deux autres sociétés de chasse voisines : la société communale de chasse de St-Germain les vergnes et l'amicale du Maumont Noir de Ste Féréole. Les chasseurs disposent ainsi d'un territoire de chasse adapté à la chasse d'aujourd'hui, et d'un nombre de participants plus conséquent.

Tout passionné de notre loisir, mais plus largement de la nature, sera accueilli avec plaisir au sein de notre structure pour une découverte ou traquer les différents gibiers, et ce dans la convivialité bien connue du monde de la chasse.

Sous l'effet du Coronavirus, cette convivialité a provisoirement disparu cette saison. Gageons que l'avenir sera plus clément pour nous tous, et que chacun pourra retrouver très bientôt une vie normale.

La société de chasse vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et tient à remercier particulièrement tous les propriétaires et agriculteurs qui lui permettent d'exercer son activité.

Le Président, Patrick DUMAS.

L'Ortigier en Fête

L'année passée a malheureusement été blanche pour notre association, nous n'avons donc pas de bilan à vous présenter pour 2020. L'assemblée générale a été décalée au printemps prochain, il nous est difficile de vous présenter un programme qui risquerait de changer en fonction des futures mesures sanitaires.



Nous espérons de tout cœur que chacun puisse reprendre au plus vite le cours de ses activités. Pour l'Ortigier en Fête, cela signifie vous divertir en organisant divers événements. Avec un peu de chance, nous pourrions ouvrir le bal avec le karaoké du printemps ou la foire de la Pentecôte.

À bientôt à Saint Pardoux ! **L'équipe de l'Ortigier en Fête**

Pour rappel, voici les membres qui composent notre bureau :

Christophe Perrier : président, **Esther Féola** : présidente adjointe, **Régis Au Maître** : secrétaire, **Anaïs Martinat** : secrétaire adjointe, **Jean-Marc Pouget** : trésorier, **Laurent Loubère** : trésorier adjoint, **Sandrine Deveaud** et **David Angles Beso** : présidents d'honneur.

Important : Nous sommes à la recherche de nouveaux membres pour renforcer l'Ortigier en Fête, des bénévoles qui auraient un peu de temps à investir pour animer la commune avec nous. Si vous êtes intéressés pour partager notre bonne humeur, contactez Christophe au 06 64 84 90 00.»

SOLIDARITE A SAINT-PARDOUX

Un besoin de bénévoles a été identifié concernant l'accompagnement des personnes isolées dans notre commune : écoute, petits services.

Si vous avez du temps à donner, merci de contacter la mairie : 05 55 84 51 06

Depuis la disparition de Patrick, j'ai pris la charge d'écrire l'article pour le journal de St Pardoux et ce n'est pas facile. Donc, cette année j'ai demandé à Christel CECCONELLO, venue nous animer un stage de Qi Gong, d'écrire cet article pour parler de son parcours.

« Très sensible aux manifestations énergétiques de la nature depuis mon enfance, la vie m'a progressivement dirigée vers une formation d'herbaliste à Lyon. Je pratiquais le Qi Gong comme échauffement lors de mes séances d'Aikido dans les années 1995/2000, j'étais alors animée par l'envie de prendre soin des autres de façon naturelle. J'ai eu la chance de rencontrer Yves REQUENA, médecin acupuncteur et président de l'Institut Européen de Qi Gong Yang Sheng, avec qui, par la pratique, je découvre la puissance des éléments et je développe au fil du temps une sensibilité aux vibrations perceptibles dans mon corps et autour de lui. Ce qui m'amène à considérer que prendre soin des autres ne peut se faire que lorsque l'on prend soin de soi.

Après l'obtention du diplôme fédéral auprès de la Fédération Energétique de Qi Gong en 2015, j'enrichis ma pratique par des formations en EFT, Reiki, Réflexologie, Sonothérapie ... A ce jour, je suis en dernière année de formation en Qi Gong Liao Fa (Qi Gong médical) à Lyon. Sans intention d'être médecin, ma motivation est d'accompagner les personnes vers un mieux-être afin de gérer leur santé, de retrouver sérénité, confiance et joie, éléments mis à mal dans la période que nous traversons.

C'est ainsi que ce samedi 24 octobre, j'ai retrouvé avec joie les pratiquants(es) du Dojo où nous avons décliné l'automne en Qi Gong avec sa diététique et son énergétique. Une bien jolie journée que nous avons conclue par un « bain sonore » en rêvant déjà à la suite de cette aventure : mon projet de créer des « dispensaires éphémères » installés au gré de mes déplacements où je proposerais mes services de mieux-être. »

Nul doute que le Dojo pourrait en faire partie, l'avenir nous le dira. En attendant, les cours ont lieu le lundi et le mercredi de 19h à 20h30, ainsi que les cours de Iaido (sabre) le samedi matin de 10h à 11h30. Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter : Myriam DIMAYUGA tél 06.61.34.38.20 ou par mail : mdimayuga@sfr.fr



Saint-Pardoux l'Ortigier

**Création
ATELIER THÉÂTRE**

Si vous êtes intéressés, merci de contacter
Anne-Marie HLIMI au 06 89 48 13 43
 Du lundi au samedi entre 9h et 18h

Pour inscription à une
**très prochaine réunion
d'information**

Le Club des Mille Fleurs

En cette année 2020, le Club des Mille Fleurs a tenu son Assemblée Générale le 23 Janvier, qui a reconduit le bureau avec la même composition.

Avant la pandémie, le bureau avait décidé d'organiser un repas « farcidures », auquel 72 repas ont été servis à la salle polyvalente. Une vingtaine de personnes sont venues en chercher pour eux-mêmes ou des membres de leur famille ne pouvant se déplacer dans un contexte déjà difficile.

Cette année se termine dans des conditions très particulières pour toutes les associations.

Espérant que cela s'achèvera de façon certaine et durable, le Club des Mille Fleurs souhaite à toutes les personnes de la commune, et à ses adhérents, une très bonne santé.

Merci et à Bientôt.

Le Président Jean-Paul MEYNARD



Rando Saint Pa

Promenade - Randonnée – Découverte

Depuis 18 ans, Rando Saint Pa, association affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, organise pour ses adhérents, des randonnées encadrées par des animateurs expérimentés. Cette activité est proposée à une population de tous âges et rayonne largement hors des limites de la commune.

Le nombre d'adhérents reste stable et comptait 51 licenciés pour la saison 2019/2020 .

Deux randonnées hebdomadaires de difficulté moyenne

- mercredi après -midi
- samedi après-midi

Une randonnée dite « rando douce » le mercredi après-midi. Celle-ci permet à chacun de participer, à la hauteur de ses moyens physiques, à la pratique et aux bienfaits de la marche.

Les plannings mensuels des sorties sont affichés à la mairie.

Au mois de juin, les baliseurs du club ont créé un nouveau parcours sur la commune qui compte désormais 3 chemins de randonnée balisés et entretenus par les membres de l'association. Ces parcours sont connus et appréciés des clubs de rando du département qui viennent régulièrement pratiquer leur activité à St Pardoux l'Ortigier.

Rando St Pa est également active au niveau du Comité Départemental et contribue à l'entretien et au balisage du GR 46 dans sa portion entre Chamboulive et Le Saillant.

L'association intervient à la demande d'autres clubs du département pour la sécurisation des manifestations organisées sur leurs territoires.

Cette année, l'épidémie de Covid 19 a largement impacté les activités de l'association qui n'a pu mener à leur terme les projets engagés pour la saison. Les randonnées interrompues depuis le premier confinement ont repris partiellement au mois de juin. Les mois de septembre et octobre ont connu un taux de participants soutenu malgré les contraintes liées aux conditions de sécurité sanitaire.

Président : Michel Bardon

Trésorière : Nicole Piron

Secrétaire : Nicole Juge Bricout

Renseignements : 06 25 24 52 06 ou 06 87 22 81 00

TARIFS MUNICIPAUX 2021

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Cauton de location = 500 €
 Cauton pour frais de nettoyage = 300 €
 Podium et tables et chaises = gratuit

Associations

Location associations dont le siège est à Saint-Pardoux-L'Ortigier
 Gratuit en semaine

Gratuit 4 fois par an (vendredi, samedi, dimanche)

Location associations dont le siège se situe hors commune :

Sans utilisation de la cuisine : 100€ + 20 € de chauffage du 1er octobre au 15 mai

Avec utilisation de la cuisine : 150€ + 20 € de chauffage du 1er octobre au 15 mai

Gratuit associations d'intérêt général

Gratuit pour les restaurateurs /traiteurs de la commune

Particuliers

Location personnes domiciliées sur la commune :

Sans utilisation de la cuisine : 100€ + 20 € de chauffage du 1er octobre au 15 mai

Avec utilisation de la cuisine : 150€ + 20 € de chauffage du 1er octobre au 15 mai

Location personnes domiciliées hors commune :

Sans utilisation de la cuisine : 150 € + 20€ de chauffage du 1er octobre au 15 mai

Avec utilisation de la cuisine : 200 € + 20€ de chauffage du 1er octobre au 15 mai

LOCATION DU TERRAIN DE TENNIS

3,00 € / heure tickets en vente en mairie et au « P'tit Commerce »

PÊCHE À L'ÉTANG

L'ouverture de la période de pêche sera probablement allongée : de Pâques à fin septembre, dans ce cas, le tarif de la carte à l'année sera revu. Le tarif à la journée restera inchangé 5,00 €

La vidange initialement programmée pour novembre 2020 a du être reportée en raison du contexte sanitaire, si tout se passe comme prévu, elle sera effectuée à l'automne 2021.

MAIRIE DE SAINT-PARDOUX L'ORTIGIER

Horaires d'ouverture :

Mairie : du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 - le samedi de 8h45 à 12h00

Agence Postale : du mardi au samedi de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05 55 84 51 06 - Courriel : saint-pardoux-lortigier@mairie19.fr



Directeur de publication : Martine DUMONT - Maire. - **Mise en Page :** ACTION COM'19 - www.actioncom19.com

Dépôt légal : Nombre de tirage : 250 exemplaires - **Imprimerie :** IMPRIMERIE MAUGEIN - 19000 TULLE



SYNDICAT DES EAUX DE LA RÉGION DE PERPEZAC LE NOIR*Au service des usagers 7 jours sur 7, 24h sur 24*

Le Syndicat Intercommunal des eaux de Perpezac le Noir, est situé à la Croix de Fer sur la commune de Saint Pardoux L'Ortigier, (les bureaux comme le local Technique), il regroupe 6 communes :

- Perpezac le Noir, Saint-Pardoux L'Ortigier, Estivaux, Sadroc, Saint-Bonnet l'Enfantier, Vigeois (seulement trois villages Bleygat, Le Bois Coutal et La Garenne plus une partie des Rebières).

L'agglomération de Brive (CABB) nous a confié la gestion de l'eau pour les communes d'Estivaux, Saint Bonnet, Saint Pardoux et Sadroc, nous permettant de conserver nos captages et nos forages. Souhaitons que cet état perdure dans le temps !

Le nouveau Bureau est composé comme suit :

- Président, M MERGEY Laurent (Perpezac Le Noir).
- Vice-Présidents, M Alain BOISSERIE (Estivaux),
- Mme Nadine BUGÉ (Saint Bonnet l'Enfantier)
- et M Stéphane BRUXELLES (Sadroc).
- Secrétaire, Mme Martine DUMONT (Saint Pardoux).

Les effectifs (4 salariés) :

- Mme Lydie LASCAUX, en charge de l'Administration,
- M Noël MOUNIER, Responsable des Services Techniques,
- M Pierre MAZUBERT, Technicien,
- M Sébastien BEL, Technicien.



L'eau de votre robinet provient principalement de différents captages de nos sources, en complément plusieurs forages ont été réalisés. Notre station de traitement assure le filtrage du fer et du manganèse, la reminéralisation ainsi qu'un traitement aux ultra-violetts. Ce procédé nous permet de ne pas ajouter de Chlore et de conserver le goût de l'eau dans son état naturel.

Chaque année de nombreux travaux de modernisation sont réalisés :

- Extension et modernisation du réseau dans le bourg d'Estivaux.
- Déplacement de conduites : Le Malpas, l'avenue Poulidor, route Départementale (RD 36) et ... afin de faciliter l'accès aux compteurs le Syndicat déplace progressivement leur emplacement du domaine privé vers le domaine public. A cette occasion la totalité des branchements sont refaits à neuf.

Le tarif du mètre cube d'eau consommé n'a pas été réévalué depuis plusieurs années. Afin de maintenir la qualité du service qui vous est proposé, en 2021, une augmentation de quelques centimes sera appliquée.

Nous prévoyons de réparer le Château d'eau de Perpezac le Noir, de remplacer des conduites vieillissantes et d'entretenir nos locaux.

Notre objectif : vous fournir une eau en quantité et en qualité telle que vous l'appréciez depuis des années.

Nouvellement élu à la présidence du Syndicat j'adresse un « Grand Merci » à mon prédécesseur, M Jacques GENESTE, pour son aide, son soutien et sa gestion saine de notre Syndicat pendant 12 ans.

Laurent MERGEY, Président du Syndicat Des Eaux.

Horaires du Syndicat des Eaux : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09H00 à 12H00

Tél : 05 55 84 55 99 - Appel d'urgence portable : 06 07 90 97 75



POMPES FUNEBRES
CHAMBRE FUNERAIRE
CONTRATS OBSEQUES
MARBRERIE
ARTICLES FUNERAIRES
FLEURS NATURELLES



ZAC Les Rivières - 19240 ALLASSAC
à côté du crématorium



Mail : bert.ets@wanadoo.fr
www.pompes-funebres-bert.com

TAXI SERVICES

Commune de stationnement : Donzenac

TRANSPORT MÉDICAL ASSIS
TOUTES DISTANCES

06 17 12 42 59

taxiservices19@gmail.com

Colis & Marchandises
Particuliers & Professionnels

www.taxiservices19.fr

Thierry
GRAVELEAU
717 - 24/24

CHARPENTE - COUVERTURE TRADITIONNELLE ZINGUERIE - BARDAGE

Particuliers et professionnels

Le Gauliat - 19270 SADROC

05 55 73 78 96 - contact@dbzinc.fr

SARL
DB
Zinc

06 40 56 08 18
05 55 84 96 63

E-Mail
damboetfreres@orange.fr

Reprise de la Scierie BOUYGE
DAMBO ET FRÈRES
SCIERIE - EXPLOITATION FORESTIÈRE

Route de Tulle - 19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN
MOTOCULTURE - MOTOS - QUADS

Retrouvez-nous
sur Facebook

Méca Off Road

Réparation - Entretien
Quads & Motos

sarl Florent LOILLIER
La Croix de la Moleynie
19270 SADROC

06 32 45 61 17

mecaoffroad@gmail.com

PLOMBERIE - CHAUFFAGE SANITAIRE - RAMONAGE

Hervé MAURY
Artisan

07 71 59 65 00

herve.maury@nardnet.fr

Les Quatre Routes
19270 SAINT-PARDOUX L'ORTIGIER
N° Siret : 541 064 479 00011

OCP

OCP Périgord-Limousin
Route Départementale n°7
Les Quatre Routes
19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

www.ocp.fr

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Un contrôle de pros, le conseil en plus

SARL C.T.S.R.

Lafonsalade
19270 SADROC

Tél. 05 55 74 09 53

Entreprise indépendante affiliée au réseau Sécuritétest, membre du groupe SGS

www.contrôle-technique-sadroc-securitest.fr

Romain SEMBLAT

Responsable de centre

Alexandre
Malagnoux
Maçonnerie

Maçonnerie

Neuf & Rénovation

Pierres - Rejointoiement

19410
St-Bonnet-L'Enfantier **06 98 95 29 25**

DEMOUSSAGE

RESSUVAGE - ZINGUERIE

DEVIS GRATUITS

Jean-Luc CLAVEL
**ARTISAN
COUVREUR**

www.clavel-toiture-19.fr

Lachèze
19330 ST-GERMAIN-LES-VERGNES
05 55 20 82 53 - Port. 06 13 21 21 79
Courriel : claveljean-luc@laposte.net
N° SIRET : 518 066 113 00011 - APE : 4391B

TREILLE ET FILS

La Graniterie Corrèzienne

Marbrerie - Colombariums - Monuments funéraires - Plan de travail
Restauration et Nettoyage de caveaux - Gravures sur granit

Devis Gratuits
Délais respectés

Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 29 32 85 ou 05 55 29 38 35
Courriel : lagraniteriecorrèzienne@orange.fr

www.treille-marbrerie-monuments-funeraires.com

Frédéric POIGNET

06 49 92 99 36

POIGNET

Exploitation forestière
Bois de chauffage

Roumegeat - 19500 TURENNE (Siège social)
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES (Dépôt)

www.poignet-exploitation-forestiere.com

LES BASES DU BIEN ÊTRE
LES PRODUITS DE LA RUCHE
NUTRITION
FITNESS & MINCEUR

BEAUTÉ
LES INDISPENSABLES
VISAGE
CORPS ET CHEVEUX
SOLAIRES
PARFUMS

HUILES ESSENTIELLES
POUR LA MAISON

ENVOL
PRO



Nelly POUGETOUX
06 63 07 13 62
nelly.pougetoux@hotmail.com
Entrepreneur indépendant partenaire de la société
Forever Living Products

Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière.
www.mangerbouger.fr

www.foreverliving.fr

L'Aloé Véra
au
service
de
votre bien-être !



Réalisation du Bulletin Municipal par ACTION COM'19 - Agence Web & Communication - www.actioncom19.com

Produits Alimentaires Sans Sucre - Sans Sucre Ajouté - Sans Gluten



Alimentation Plaisir & Santé

8 Place Émile Zola - 19000 TULLE

☎ 09 77 36 00 47



Livraisons
assurées
30 Kms
autour de
Tulle



BOUTIQUE EN LIGNE 100 % SÉCURISÉE

www.hemoglyc-france.com